

#### demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Appel à candidatures pour la création de missions départementales d'expertise et d'information autour de la communication alternative

améliorée (CAA) en région Bretagne

Organisme : ARS BRETAGNE

# Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Denomination	
Forme juridique	

## **Formulaire**

L'accès à la communication est un droit fondamental consacré par les textes internationaux, notamment la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH). La Conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril 2023 puis les comités interministériels du handicap (CIH) du 16 mai 2024 et du 6 mars 2025 ont réaffirmé la volonté du Gouvernement de faire de l'accès à la communication une priorité de son action. Plusieurs mesures ont ainsi été décidées pour accélérer, faciliter et garantir l'accès à la communication notamment par le déploiement de la communication alternative et améliorée (CAA), et particulièrement à destination des personnes en situation de handicap.

Suite à l'expérimentation positive de 2 ans lancée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) visant à créer un lieu ressource pour la CAA, « Equipe et moi en CAA » a été pérennisé par l'ARS Bretagne à compter de novembre 2024, en tant que centre ressources régional dédié à la CAA. Porté par le centre Kerpape à Ploemeur (Morbihan), il constitue un service gratuit, accessible à tous, permettant un accompagnement personnalisé à destination des personnes en situation de handicap, leurs aidants et des professionnels (des secteurs sanitaire, médico-social, de l'éducation, etc.). Ses principales missions sont d'informer et de conseiller, de mettre à disposition du matériel et de diffuser des ressources.

Afin de compléter le maillage territorial sur le déploiement de la CAA, le présent appel à candidatures a pour objectif de créer des missions départementales d'expertise et d'information autour de la CAA en région Bretagne.

L'instruction n°DGCS/SD3B/2025/86 du 23 juin 2025 rappelle la définition et les principes généraux sur la CAA et propose un cahier des charges relatif au déploiement de ces missions départementales. Ce dernier est adapté en fonction de la configuration régionale et est annexé au présent appel à candidatures.

### Présentation du gestionnaire de l'ESMS porteur

Raison sociale de l'entité gestionnaire					

#### Numéro FINESS du gestionnaire

Finess juridique - 9 chiffres https://finess.esante.gouv.fr/fininter/jsp/rechercheSimple.jsp

Appel à candidatures pour la création de missions départementales d'e	expertise et d'informa
Présentation de l'ESMS porteur	
Raison sociale de l'ESMS porteur	
Catégorie de l'ESMS porteur MAS, EAM, SAMSAH, IME, IEM,)	
Numéro FINESS de l'ESMS porteur Finess géographique - 9 chiffres https://finess.esante.gouv.fr/fininter/jsp/rechercheSimple.jsp	
Adresse de l'ESMS porteur	
·	
Commune d'implantation de l'ESMS porteur	
Département d'implantation de l'ESMS porteur  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  22 - Côtes d'Armor	
29 - Finistère	
35 - Ille-et-Vilaine	
56 - Morbihan	
Nom, prénom et fonction du représentant légal	
Nom, prénom et fonction de la personne référente du dossier	
Adresse électronique de la personne référente du dossier	
Numéro de téléphone de la personne référente du dossier	
Expérience, gouvernance et pilotage du projet	
Compétences de l'organisme gestionnaire et de l'ESMS porteur, notamment en termes de CAA personnes en situation de handicap	A à destination des
	1

Appel à candidatures pour la création de missions départementales d'expertise et d'information
Implication des personnes concernées utilisatrices, des familles et des proches, recours aux savoirs expérentiels
Partenariats, coopérations et positionnement du dispositif auprès des acteurs intervenant sur ce champ (respect du
principe de subsidiarité du dispositif)
Collaboration avec l'environnement et coopération avec les partenaires et institutions
Accompagnement proposé
Public visé et couverture territoriale
Modalités d'organisation et de fonctionnement du dispositif
Préciser notamment les jours et horaires d'ouverture
Activité prévisionnelle du dispositif (file active)
En année pleine - nombre de personnes accompagnées à la mise en place d'une démarche de CAA
Prestations proposées par le dispositif en fonction des besoins du territoire et du public accueilli
Evaluation des enjeux et concepts de la CAA
Cf. « Grille d'identification » de l'annexe 2 de l'instruction du 23/06/2025
l l

Référence aux connaissances acquises dans les différents handicaps / recommandations de bonnes pratiques de la

Appel à candidatures pour la création de missions départementales d'expertise et d'informat Haute Autorité de Santé (HAS)	ior
Moyens humains, matériels et financiers	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Ressources humaines : composition de l'équipe	
Détail du nombre d'ETP par catégorie de professionnel (pièce jointe à renseigner)	
Ressources humaines : mutualisation, plan de formation, qualifications, etc.	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Budget prévisionnel de fonctionnement	
En année pleine (pièce jointe à renseigner)	
Investissements Préciser et chiffrer les besoins en termes d'investissement	
Zone d'implantation : locaux, mutualisation avec d'autres structures	
Calendrier de mise en oeuvre Préciser la date prévisionnelle de mise en service de la mission départementale	
Annexe	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Courrier signé de la Direction validant le dépôt du dossier et l'engagement de mise eu œuvre du projet	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Pièces justificatives en complément du dossier	

Vous pouvez ajouter ici les documents complémentaires que vous jugez utiles à votre candidature.